

LA FORMATION

Prérequis

- Avoir le SST, PSC1 à jour
- Détenir l'aptitude médicale exigée
- Être titulaire du SSIAP 2

Objectifs de la formation

Cette formation vise à remettre à jour les connaissances et compétences des chefs d'équipe

Durée

21 heures de formation réparties sur 3 jours

Public

Toute personne titulaire du SSIAP 2 (et équivalent), ayant dépassé sa date de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe des services sécurité, durant les 36 derniers mois

Tarif inter : 465 € Net de taxes

Tarif intra : sur devis

Organisation

Formation en groupe de 4 à 15 personnes

LE PROGRAMME

Fondamentaux de Sécurité Incendie

- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Evacuation des occupants

Mise en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

La prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité du public (nouveaux textes, ...)

Les moyens de secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
 - ✓ Les Agents extincteurs
 - ✓ Le système de sécurité incendie
 - ✓ Les moyens d'extinction

Gestion du PC Sécurité en situation de crise

- Gestion d'une alarme, d'une alerte
- Réception des secours
- Gestion d'une évacuation
- Compte rendu à la hiérarchie

Organisation d'une séance de formation

- Formation des agents de l'équipe
 - ✓ Méthodes pédagogiques

- ✓ Animation de séquences
- ✓ Déroulement chronologique d'une séance

L'équipe de sécurité incendie

- Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité
 - ✓ Sélection des agents
 - ✓ Accueil d'un nouvel agent,
 - ✓ Gestion et motivation d'une équipe
 - ✓ Gestion de conflits
 - ✓ Gestion administrative

• LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités :

Formation 100% en présentiel réalisée au sein de la CCI du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise.

- Délais :

- Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
- Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 15 jours après la première prise de contact
- Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

• ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

• LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation alterne des temps d'explication sous forme de cours théoriques avec vidéo projections de diaporama et réalisation d'exercices (études de cas et/ou QCM) et des temps de mise en situation
- Visite applicative d'un site ERP et/ou IGH
- Le site est équipé d'un système de sécurité incendie et de matériels incendie. La formation se déroule au sein de la CCIPA dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, d'une connexion Wi-Fi et de tablettes

• LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de mises en situation et évaluation en ligne afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Nous soumettons également un questionnaire d'évaluation qui nous permet de mesurer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés
- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- TFP APS
- Habilitation Electrique

▪ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine RICART

Assistants Administratives et Commerciales : Karinne BOUSQUET - Solen Le GOISTRE – Sandrine TIXIER

Référentes Handicap : Karinne BOUSQUET - Solen Le GOISTRE

Contact : @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08